

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Lons-le-Saunier, le 27 octobre 2023

MADAME, MONSIEUR LE PRESIDENT
SIAEP DE BEAUFORT SAINTE AGNES
SIEA de Beaufort - Ste Agnès
6, rue Coutouse
39190 BEAUFORT

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de
l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

ADD.DU SIAEP DE BEAUFORT STE AGNES

Prélèvement	Type	Code	Nom	
Unité de gestion		00119724		Prélevé le : lundi 09 octobre 2023 à 08h35
Installation		0190	ADD.DU SIAEP DE BEAUFORT STE AGNES	par : FANNY HUNKELER - LDA39
Point de surveillance	TTP	001538	BONNAUD	Type visite : AU
Localisation exacte	P	000002117	SORTIE STATION	Type d'eau : T1
Commune		ROBINET	SAVIGNY-EN-REVERMONT	Motif : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION

Analyse laboratoire

Résultats

<i>Limites de qualité</i>	<i>Références de qualité</i>
<i>inférieure supérieure</i>	<i>inférieure supérieure</i>

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type del'analyse : METAB Code SISE de l'analyse : 00120081 Référence laboratoire : LSE2310-41750

Résultats

<i>Limites de qualité</i>	<i>Références de qualité</i>
<i>inférieure supérieure</i>	<i>inférieure supérieure</i>

MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE

Diméthachlore OXA	<0,010 µg/L		0,10		
Flufenacet OXA	<0,010 µg/L		0,10		

MÉTABOLITES NON PERTINENTS

CGA 354742	0,021 µg/L				
CGA 369873	<0,030 µg/L				
Diméthénamide ESA	<0,010 µg/L				
Diméthénamide OXA	<0,010 µg/L				
ESA acetochlore	<0,100 µg/L				
ESA alachlore	<0,100 µg/L				
ESA metazachlore	0,042 µg/L				
ESA metolachlore	0,203 µg/L				
Metolachlor NOA 413173	<0,050 µg/L				
OXA acetochlore	<0,020 µg/L				
OXA metazachlore	0,045 µg/L				
OXA metolachlore	0,067 µg/L				

MÉTABOLITES PERTINENTS

Flufenacet ESA	<0,010 µg/L		0,10		
OXA alachlore	<0,050 µg/L		0,10		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00119724)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les substances suivantes sont présentes mais leurs concentrations ne dépassent pas le seuil réglementaire :
Substances identifiées : - ESA METOLACHLORE. - OXA METOLACHLORE. - OXA METAZACHLORE. - ESA METAZACHLORE. - CGA 354742.

Pour le directeur de la santé publique,
L'ingénieur d'études sanitaires,



Frank KRON